



Centre équestre  
**Poney-club**  
de la Seillonne

## Fiche d'inscription Stage Vacances de Printemps

du 02 au 06/05/2022

Poney Club de La Seillonne

### CAVALIERS :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	LICENCE <small>Rayer la mention inutile</small>	NIVEAU EQUESTRE
			Oui Non	
			Oui Non	
			Oui Non	

ADRESSE : .....

.....

CP : ..... VILLE : ..... TEL : .....

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX .....

Monsieur, Madame.....

Inscrit(vent) l'enfant (les enfants) nommés ci-dessus au stage des vacances de Printemps pour les dates suivantes (cocher les cases correspondantes) :

### Stage Printemps 2ème semaine

02/05/22  Journée

Demi-journée matin

Demi-journée après-midi

03/05/22  Journée

Demi-journée matin

Demi-journée après-midi

04/05/22  Journée

Demi-journée matin

Demi-journée après-midi

05/05/22  Journée

Demi-journée matin

Demi-journée après-midi

06/05/22  Journée

Demi-journée matin

Demi-journée après-midi

Dans le cas où mon (mes) enfant(s) n'est (ne sont) pas licencié(s), je souscris une carte vacances d'un montant de 10 euros auprès de la FFE (assurance valable un mois)

Carte vacances 10 € Nombre..... Total ..... €

Le montant total du stage s'élève à .....€ (carte vacances incluse si nécessaire), je verse un acompte de 30% par chèque/espèces/virement (rayer la mention inutile) sans lequel la place ne saura être réservée. L'acompte reste acquis au Poney-Club de la Seillonne en cas d'annulation. Le paiement du solde sera exigé dans le cas d'une annulation dans les 5 jours avant la date prévue du début du stage.

La fiche d'inscription vous engage sur les dates ci-dessus définies. Aucune modification ne sera possible.

Les horaires du stage sont les suivants :

9h30 – 12h00 (pour les matinées)

9h30 – 17h30 (pour les journées complètes), prévoir un repas pour le déjeuner de votre enfant à midi.

Le poney-club de la Seillonne ferme à 18h30.

Je soussigné(e), .....,  
 en qualité de responsable légale de l'enfant .....

- autorise une intervention chirurgicale en cas de nécessité sur avis d'un médecin.
- atteste avoir pris connaissance des conditions générales d'assurance de licence de la Fédération Française d'Equitation.
- atteste avoir pris connaissance des conditions générales de vente et du règlement intérieur du poney-club de La Seillonne.
- autorise l'utilisation et la diffusion de photos ou de vidéos sur tout support.

Apposer la mention « Lu et approuvé », dater et signer

### TARIFS 2021/2022 ADHERENTS PONEY CLUB SEILLONNE

Nombres journées	Adhérents	Nombres matinées	Adhérents	Nombres après-midi	Adhérents
1 journée	80 €	1 matinée	60 €	1 après-midi	70 €
2 journées	145 €	2 matinées	115 €	2 après-midis	125 €
3 journées	205 €	3 matinées	165 €	3 après-midis	175 €
4 journées	240 €	4 matinées	190 €	4 après-midis	200 €
5 journées	260 €	5 matinées	210 €	5 après-midis	220 €

### TARIFS 2021/2022 NON ADHERENTS PONEY CLUB SEILLONNE

Nombres journées	Non Adhérents	Nombres matinées	Non Adhérents	Nombres après-midi	Non Adhérents
1 journée	90 €	1 matinée	70 €	1 après-midi	80 €
2 journées	165 €	2 matinées	135 €	2 après-midis	145 €
3 journées	235 €	3 matinées	195 €	3 après-midis	205 €
4 journées	275 €	4 matinées	215 €	4 après-midis	225 €
5 journées	305 €	5 matinées	245 €	5 après-midis	255 €

### Planning stage (programme prévisionnel)

*Les enfants qui ne passent pas de « galops » montent à poney les jours d'exams*

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
10h00 - 12h00	Mise en Selle et théorie	Mise en Selle et théorie	Mise en Selle et théorie	Mise en Selle et théorie	Passage des galops Théorie + pratique autour du cheval
12h00 - 14h00	Déjeuner				
14h00 - 15h30	Monte (dressage,obstacle) ou pratique autour du cheval	Monte (dressage,obstacle) ou pratique autour du cheval	Monte (dressage,obstacle) ou pratique autour du cheval	Passage des galops à cheval	Jeux  Animation surprise
15h30 - 16h00	Goûter				
16h00 - 17h30	Monte (dressage,obstacle) ou pratique autour du cheval	Monte (dressage,obstacle) ou pratique autour du cheval	Monte (dressage,obstacle) ou pratique autour du cheval	Passage des galops à cheval	Goûter crêpe  Pots avec les parents

NB : Les « cordons-bleus » peuvent s'ils le souhaitent faire un(des) gâteau(x) pour le goûter du vendredi.